

# La région du Parisisis



## LA PHOTO DE LA SEMAINE



■ **L'éco-citoyenneté était à l'honneur samedi 14 juin lors de la fête de fin d'année organisée par la MJC d'Herblay. Le syndicat Tri-action (groupement de communes qui gère la collecte et le traitement de déchets) avait installé son stand près de l'exposition photo et art plastique. «Nous voulons sensibiliser les gens au gâchis alimentaire», explique Céline Blangeot, conseillère au tri du syndicat et détachée pour l'occasion, «ce n'est pas parce qu'un fruit ou un légume est moche qu'on ne peut pas le consommer». Une collecte avait donc été organisée durant la semaine auprès des commerçants locaux et un stand installé pour la fabrication de soupes, de jus et de smoothies. «Cette action correspond absolument aux valeurs que nous défendons», commente Jérôme Bargaue, directeur de la MJC. Akim ZIANE**

## À VENIR

### PIERRELAYE

**Musique** - Rendez-vous samedi 21 juin de 11h à 14h sur la pelouse de la mairie pour la fête de la musique.

**Fête** - L'école maternelle Pierre-Curie fêtera la fin d'année vendredi 20 juin de 18h à 20h.

**Conseil** - Prochain conseil municipal, mardi 24 juin à 21h en mairie.

### MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

**Football** - La ville propose la retransmission sur écran géant de France-Suisse vendredi 20 juin à 21h, au centre culturel Picasso, et de France-Equateur mercredi 25 juin à 22h, sur le parvis du COSEC.

### ARGENTEUIL

**Théâtre** - L'école Danssica proposera son prochain spectacle, "Sortilège", samedi 28 juin à 20h30 salle Maurice-Sochon (rue Yves-Farges). Tarif : 8 euros par adulte et 3 euros par enfant. Scénario et chorégraphie par Sica Padonou. Résumé : au cours d'une fugue, les élèves d'un pensionnat découvriront l'étrange histoire d'un manoir hanté. Zombies, fantômes et sorcières seront là. Rires et frissons garantis ! Réservations : 06.78.95.67.14.

## Nous contacter

Vos interlocuteurs pour la région du Parisis :  
**Daniel Chollet**

Tél. : 01.34.35.10.06.  
d.chollet@publiebdos.fr  
10 place du Parc-aux-Charrettes  
95 300 Pontoise



E-mail : d.chollet@publiebdos.fr

**BEAUCHAMP** Nouvelle hausse, après celle de 27% de la taxe foncière en 2013

## Impôts locaux : + 21 % !

**L**es Beauchampois vont devoir à nouveau mettre la main au portefeuille. Après la hausse de trois points (+27%) de la taxe foncière, votée en 2013 par l'ancienne majorité, la nouvelle majorité a voté lors du conseil municipal, jeudi 12 juin, une augmentation de trois points sur la taxe d'habitation, et la taxe foncière (bâti et non bâti), soit respectivement des taux à 17,18 %, 17,02 % et 30,65 %. Une hausse de 21 % que le maire a justifié par le besoin d'équilibrer le budget.

Côté dépenses, les coupes ont été nombreuses : suppression des spectacles culturels et du transport par bus des enfants se rendant au sport, pas de Temps d'activité périscolaire (TAP) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, non-remplacements de personnel municipal en cas de départ, diminution des vacataires... Mais Francine Occis a répété qu'il manquait encore 996 000 euros pour équilibrer le budget 2014. «Nous n'avons pas d'autre choix que d'augmenter les impôts. Et c'est juste pour



■ **Lors du conseil municipal, Francine Occis (au centre) a affirmé que l'augmentation des impôts était une nécessité pour équilibrer le budget.**

équilibrer le budget car nous n'avons aucune marge de manœuvre».

Pour le groupe majoritaire, Florence Hammache a souligné : «Nous savions que nous allions trouver une situation financière délicate. Nous nous sommes engagés à la redresser en privilégiant les économies. Depuis notre arrivée, nous avons pratiqué toutes les coupes possibles dans les dépenses, mais Beauchamp doit surmonter aujourd'hui deux grandes difficultés : un très lourd héritage. Il n'existe aucune véritable capacité d'autofinancement et d'importantes dépenses 2013

n'ont pas été financées. La deuxième difficulté est liée à la conjoncture. Les recettes baissent (DGF) et les dépenses augmentent, surtout à cause des emprunts structurés souscrits par l'équipe précédente». L'audit commandé par la ville préconisait même d'augmenter les taux d'impôts de six points. «Inconcevable», selon le maire.

### Quid en 2015 ?

Mais pour Françoise Nordmann, conseillère municipale (UMP) d'opposition, «le compte administratif 2013, en excédent, confirme que la situation n'est pas catastrophique comme vous

le prétextez. Cette augmentation de trois points des taxes, injustifiée, aura un impact considérable dans un contexte économique difficile pour beaucoup». Et l'élue de dénoncer la suppression «de beaucoup d'actions et de projets utiles aux Beauchampois car il est plus facile de supprimer un service, que de chercher à faire des économies». L'élue s'est vue taxer de «mauvaise foi». Sylvia Ceriani, du groupe d'opposition de Patrick Planche (DVG, qui a aussi voté contre) a regretté qu'il n'ait pas été trouvé de «solution alternative». Quant à l'avenir, il ne présente guère sous de meilleurs auspices. Francine Occis prévient que l'année 2015 risque d'être «très difficile». «On va démarrer l'année en devant rembourser deux emprunts faits par l'ancienne majorité, qui vont nous coûter 480 000 euros, ce qui représente ce que rapportera la hausse de la taxe foncière et de la taxe d'habitation». La ville devra donc encore trouver 500 000 euros en 2015 si elle ne veut pas être obligée d'augmenter encore les impôts l'an prochain... **Daniel CHOLLET**

**BEAUCHAMP** Après une mobilisation des parents d'élèves, avec la FCPE

## École : retour au scénario initial

**S**ous la houlette de la FCPE, une soixantaine de parents se sont rassemblés mercredi 11 juin devant la mairie pour dire leur opposition au projet de la mairie concernant la réforme des rythmes scolaires.

«Nous faisons signer une pétition, expliquait Xavier Terrasa, car le scénario consistant à six heures d'école le lundi, mardi et jeudi, trois heures le mercredi et vendredi matin, centre de loisirs payant le mercredi et vendredi après-midi et pas d'étude le mercredi et vendredi, est la pire des solutions. Ce vendredi après-midi libéré peut sembler séduisant pour ceux qui souhaitent profiter d'un grand week-end mais



■ **Le maire, Francine Occis, est allée à la rencontre des manifestants, devant la mairie, mercredi 11 juin.**

cette organisation est coûteuse pour les parents».

Francine Occis, qui est venue à leur rencontre, s'est dit d'accord pour modifier son projet et le

signifier à l'inspection académique, si les parents apportaient la preuve qu'une majorité y était favorable.

Deux jours plus tard, l'élue recevait les signatures en question. Au final, les enfants iront à l'école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et ven-

dredi.

Le maire estime qu'il est lui impossible, en terme de capacité financière, d'organisation et de déplacement des enfants, d'or-

ganiser des TAP (Temps d'activités périscolaire) quatre fois quarante-cinq minutes. Ce sera donc «de la garderie» de 15h45 à 16h30. «Le projet de l'ancienne municipalité n'était pas financé. On espérait le report de la réforme, ça n'a pas été le cas. Le vendredi après-midi libéré offrirait la possibilité de tout grouper pour des activités, même si ce ne sont pas vraiment des TAP, car nous n'avons pas les moyens».

Pour les parents, ce n'est pas forcément une question d'argent mais «d'imagination», selon Xavier Terrasa. «En tout cas on préfère pas de TAP mais que les rythmes scolaires soient respectés», conclut ce dernier. **D.C.**